



 Schéma de développement préliminaire

## Projet de ferme agrivoltaïque de Nassigny, sur la commune de Nassigny au lieu-dit des Bouillets, dans l'Allier (03)

Initié au printemps 2023, ce projet résulte de la rencontre entre Lightsource bp et un exploitant agricole disposant de près de 350 hectares de Surface Agricole Utile. Le projet prend place au lieu-dit les Bouillets, à Nassigny.

Sensible aux enjeux climatiques, l'exploitant souhaite protéger ses terres contre les sécheresses futures et offrir un abri au troupeau lors des fortes chaleurs, sans modifier ses pratiques agricoles. La configuration de l'exploitation se prête naturellement à un projet agrivoltaïque conciliant production d'énergie et maintien de l'activité d'élevage bovin.

Le projet agrivoltaïque de la Nassigny couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'une centrale solaire d'une capacité évaluée à ce jour à 20 MWc, pour une production d'environ 25 381 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 11 375 personnes (source : agence ORE, 2 223kwh/habitant/an).

Les études de faisabilité (technique, environnementale, agricole) ont été conduites sur les 4 saisons et se sont achevées en janvier 2026. Les inventaires ont permis d'identifier des surfaces aux caractéristiques floristiques humides et d'un intérêt écologique. Ces zones seront évitées et feront l'objet de mesures ciblées afin de garantir leur préservation.

En phase avec la vision de l'agrivoltaïsme que nous portons, le projet s'inscrit en continuité des pratiques actuelles et prévoit d'équiper les parcelles de l'élevage de vaches allaitantes de structures photovoltaïques mobiles dites « trackers ». Positionnée à 2,50 mètres au-dessus des pâtures, notre solution est conçue sur mesure avec l'exploitant agricole afin de coupler une activité agricole principale et pérenne avec une production d'électricité renouvelable au travers de la mise en place d'un pâturage tournant. Cette pratique agricole vise à densifier ponctuellement le pâturage sur de petits espaces et à optimiser la gestion des pâtures.

Pour garantir une intégration locale réussie et assurer une information transparente, le projet a été présenté au maire en avril 2023, puis au Conseil municipal en juin 2023, faisant l'objet d'une délibération favorable. Il a ensuite été présenté aux services de l'État, lors d'un premier échange avec les services instructeurs de la DDT qui s'est ainsi tenu en mars 2024, puis en pôle Énergie renouvelable en avril 2025 afin de recueillir les préconisations des différents services et s'assurer d'une bonne intégration locale.

Le dépôt de la demande de permis de construire est prévu au cours du troisième trimestre de 2026. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2027 par un commissaire-enquêteur nommé par la préfecture.

### CHIFFRES CLÉS



**25 381 MWh**  
d'électricité produite  
chaque année



**20 MWc**  
de puissance maximale



**5 266**  
foyers approvisionnés chaque  
année (équivalent)



**30**  
hectares de superficie  
clôturée



**5 641**  
tonnes de CO<sub>2</sub> évitées chaque  
année (comparé au mix  
européen)

## Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque à Nassigny les Bouillets ?

Partager votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse [arnaud.braillon@lightsourcebp.com](mailto:arnaud.braillon@lightsourcebp.com) ou par courrier à :

Lightsource bp, Newton Offices, 55 ter avenue René Cassin, 69009 Lyon.

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

## Projet de ferme agrivoltaïque de Nassigny, sur la commune de Nassigny au lieu-dit des Bouillets, dans l’Allier (03)

Au terme de la prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux, agricoles, paysagers et techniques inventoriés lors des études de faisabilité, nous envisageons le schéma d'implantation suivant.



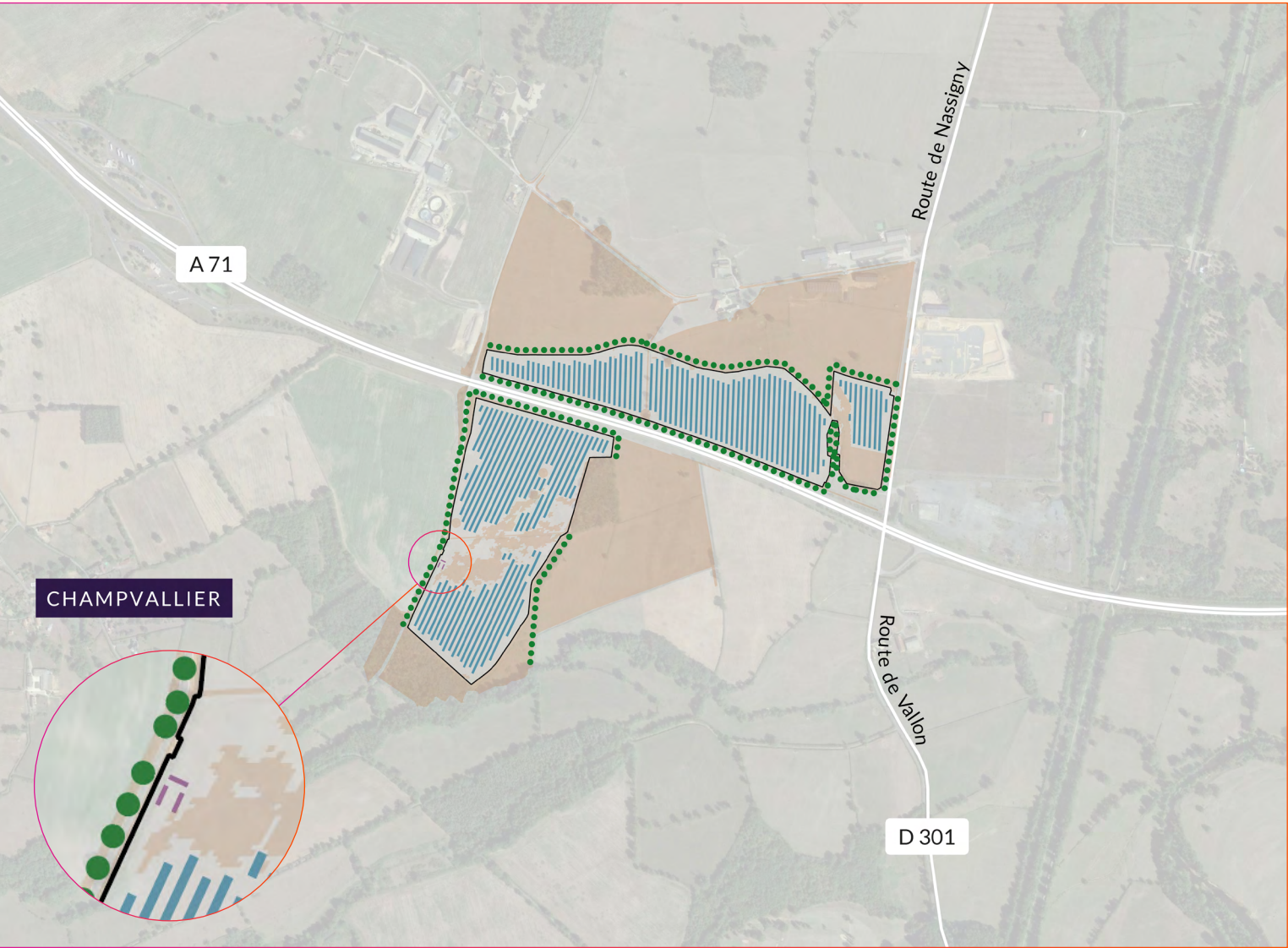
### Mesure en faveur de la biodiversité

Nous visons un gain net de biodiversité. Pour préserver les corridors écologiques, la végétation existante sera maintenue et de nouvelles haies constituées d'essences locales seront créées. Elles favoriseront les déplacements de l'avifaune, tout comme les déplacements de la petite faune qui seront garantis grâce à l'installation d'une clôture permettant leur passage (ex. : hérissons, lapins, etc.).



### Ensemencement de prairies

À l'issue des travaux, les prairies seront réensemencées avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux qui favorisera une pousse plus longue l'hiver et l'été, contribuant au bien-être des animaux en leur fournissant une alimentation de plein air et de qualité.



### Intégration paysagère

L'intégration paysagère est au cœur du projet. Des plantations de haies paysagères en multistrates permettront de limiter l'impact visuel du projet tout en renforçant le caractère bocager du site. Dans ce même objectif, le site sera clôturé à l'aide d'une clôture de type agricole avec poteaux en bois, tout comme nous porterons une attention particulière à l'habillage des postes techniques (peinture/bardage) pour nous assurer de la bonne intégration du projet au cadre paysager local.

-  Trackers photovoltaïques
-  Clôture type agricole
-  Plantations ou renforcement de haies
-  Retrait/Évitement paysager
-  Stockage batteries



### Poursuite de l'activité d'élevage

Grâce à l'installation de paddocks clôturés et aménagés, le projet agrivoltaïque favorisera la bonne gestion du troupeau en fournissant un abri supplémentaire aux animaux (protection contre la pluie, la grêle, le vent, le soleil grâce à l'ombrage, etc.) et des conditions de travail optimales aux exploitants. L'ensemble du projet est conçu sur mesure avec l'exploitant du site afin d'apporter à l'activité agricole, une réponse face aux défis climatiques et un outil au service de sa production.

L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et aux pratiques de l'exploitation afin de garantir la vocation première des terrains, à savoir une production agricole principale et significative.

## FAQs

### Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Il existe toutefois une perte de terre minime (moins de 5 %) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence d'un poste de transformation et d'un poste de livraison.

### À qui incombe l'entretien des installations ?

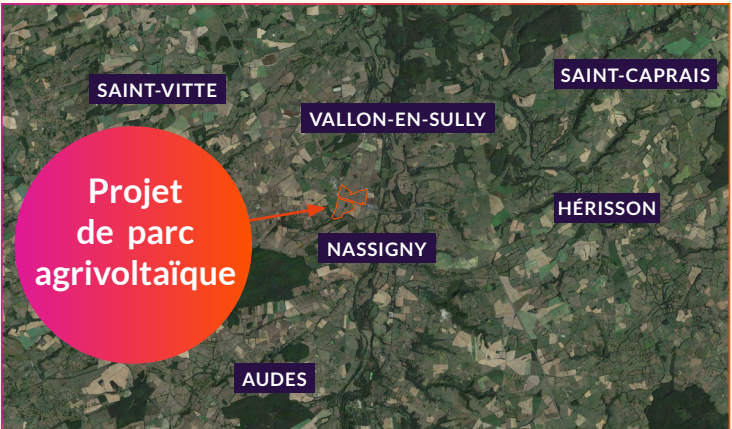
Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations et de l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales que nous ensemençons autour de la ferme. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface.

### Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Des recherches sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres. Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les cultures des aléas climatiques, comme la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global.

### Quid du bien-être animal ?

Certaines études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent.



## Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les riverains, agriculteurs et pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons des permanences publiques avec les habitants pour les informer, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour vous présenter ce projet agrivoltaïque, nous organisons une permanence publique en mairie de Nassigny le mardi 7 avril de 10h à 12h.



**Le mardi 7 avril 2026**

À la mairie de Nassigny  
**10h – 12h**

## En savoir plus

### Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous par e-mail à [arnaud.braillon@lightsourcebp.com](mailto:arnaud.braillon@lightsourcebp.com) ou par courrier postal à l'adresse – **Lightsource bp, Bâtiment Newton Offices, 55 ter avenue René Cassin, 69009 Lyon** – nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

**E** | [contact.fr@lightsourcebp.com](mailto:contact.fr@lightsourcebp.com)  
**W** | [www.lightsourcebp.com/fr](http://www.lightsourcebp.com/fr)

## QUI NOUS SOMMES

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets solaires. Depuis près de 15 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.

